



C'est qui ? It's me

Entrez autrement sur le RSW (entre autres...)

itsme® est une application sur smartphone qui sert à prouver son identité, pour pouvoir procéder à une série d'opérations en ligne, bancaires ou administratives par exemple, en employant un seul système d'identification partout, mot de passe, empreinte digitale ou reconnaissance faciale. Le Réseau Santé Wallon (RSW) a adopté cette solution et, depuis le 20 janvier, offre aux professionnels et patients voulant accéder à leur espace sécurisé sur son portail la possibilité d'y recourir.

Itsme® a été développée par le secteur des banques et celui des opérateurs de téléphonie mobile (en l'occurrence par un consortium baptisé Belgian Mobile ID et auquel appartiennent Belifius, BNP Paribas Fortis, ING, CBC, Orange, Proximus et Telenet). Son principe est de permettre à ses usagers de s'identifier de façon sécurisée et rapide dans un monde de plus en plus connecté. Elle rend superflue l'utilisation d'un lecteur de carte eID (du moins après avoir activé son compte itsme®, ce qui a supposé une vérification initiale de l'identité en employant le lecteur).

itsme® peut être gratuitement téléchargée sur l'App Store et Google Play et fonctionne actuellement sur les iPhones et certains smartphones Android. Elle utilise une connexion à un réseau mobile et à internet. Elle repose, pour garantir l'identité numérique de l'utilisateur, sur la combinaison unique du GSM de ce dernier, de sa carte SIM et du code itsme® personnel à 5 chiffres qu'il se sera choisi ou, sur les iPhones les plus récents, sur la signature avec l'empreinte digitale ou même la reconnaissance faciale.

Elle sert à prouver qui on est pour procéder à diverses opérations en ligne, bancaires essentiellement pour le moment, mais, dicit les concepteurs, la liste des entreprises auprès desquelles se servir de son code itsme® s'allonge.

Le Réseau Santé Wallon (RSW) est opérationnel avec itsme® depuis le 20 janvier 2018 : cette application est venue s'ajouter aux autres « filières » (*) à suivre pour se connecter à son espace privé sur le portail du Réseau, que l'on soit professionnel de santé ou patient.

Une application servant aussi aux citoyens à se connecter à leur banque ou aux services publics fédéraux en ligne, voici qui ne peut que faciliter et généraliser l'usage du RSW !

(*) à savoir à partir de son ordinateur en s'identifiant avec un lecteur de carte eID ou en mode nomade à partir d'une tablette ou d'un smartphone via le système CSAM (celui qui organise l'accès aux applications d'e-gouvernement d'un nombre croissant de services publics, comme Tax-on-web ou MyPension, par exemple – retrouvez des détails sur l'accès nomade au RSW dans notre [newsletter n°9](#) de juillet 2017).